Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 29 (1999)
Heft: 5

Artikel: Le régent du village
Autor: Henchoz, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-827777

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le régent du village

Le jeune Jean Dunozon, vingt-cinq ans, est nommé instituteur, dans un village, en 1935. Sa classe compte 52 élèves. De nombreuses surprises attendent encore le nouveau régent.

L'intronisation eut lieu quelques jours plus tard, à l'occasion d'une séance de la Municipalité. Le syndic lui avait dit: «Faut venir, histoire de faire connaissance!» En fait, il s'agissait d'informer le nouveau venu de toutes les tâches qui l'attendaient à côté de l'enseignement...

Tout d'abord, il était responsable d'annoncer l'heure de midi en sonnant la cloche du collège, durant une bonne minute, tous les jours, sauf le dimanche. Il allait de soi qu'il devait prendre la direction du chœur d'hommes et organiser sa soirée annuelle. Mais c'est surtout sa responsabilité dans le cadre du culte dominical qui donna quelque inquiétude au jeune instituteur. Il était automatiquement nommé «chantre» à l'église. Cette fonction consistait pour une part à monter en chaire, lire un texte liturgique et entonner le premier psaume au programme du culte. Il était accompagné à l'harmonium par une dame très âgée, qui avait l'habitude de débuter son concert par quelques accords de sa composition, plus ou moins longs. Dès lors, le pauvre chef de chœur ne savait quand donner de la voix. Il en résultait parfois un décalage entre musicien et chanteurs. D'où une cacophonie qui faisait sourire le chef spirituel, assis sagement près de la chaire.

Mais l'instituteur avait encore une autre responsabilité, toujours en rapport avec la vie spirituelle du village. Il avait la garde et l'entretien de l'argenterie utilisée pour la sainte cène. Les dimanches et fêtes, un membre du Conseil venait au collège chercher les channes pour les remplir à ras bord à l'un des tonneaux de sa cave. Précisons que les fidèles n'étaient jamais très nombreux. Il leur arrivait d'être quinze à vingt, qui tous, bien entendu, communiaient. A l'issue de la cérémonie, c'était le grand moment...

Le pasteur prenait congé. Quelques notables restaient un peu en arrière, attendaient le régent qui prenait soin des objets sacrés et tous se rendaient au collège. Là, on s'installait. L'épouse du maître d'école avait préparé les verres et, tranquillement, on éclusait les channes jusqu'à épuisement. Le «ras bord» dont on a parlé ci-dessus, c'était voulu! Plus il en restait, mieux cela valait!

Il faut être juste et dire la vérité. Pour son travail de garde et d'entretien des objets sacrés, notre maître d'école était payé et même bien payé: quatre francs par an!

☆ ☆ ☆

Nous avons évoqué cette séance de la Municipalité au cours de laquelle le jeune instituteur fut mis au courant de ses devoirs extrascolaires. Elle eut une suite, et quelle suite! La séance levée, toute la troupe s'en fut à l'auberge prendre le verre de l'amitié et faire encore mieux connaissance. Le temps passait, le patron servait et, au fil des heures, la conversation s'animait. Lorsque le vieil agent de police, casquette bien plantée, entra et annonça: «Messieurs, c'est l'heure!», le syndic l'envoya balader d'un geste autoritaire. Un peu plus tard, lorsqu'il déclara: «On veut aller prendre un dernier verre à ma cave», personne ne se fit prier. Le régent suivait, bien entendu. Arrivés à destination, on dégusta, tonneau après tonneau, le verre passant de main en main. Le ton montait, les langues se déliaient, et on se mit à chanter. Le temps passait... Brusquement, notre jeunet s'aperçut que chaque fois qu'il avait le verre en main, tous l'observaient, l'œil narquois. Son sang ne fit qu'un tour! «Attention, ils veulent t'avoir!» et lorsqu'on changeait de cave, car chaque municipal tenait à faire déguster son vin, notre régent savait ce qu'il devait faire. Arrivé sur le nouveau théâtre du bien boire, il grimpait à cheval sur un tonneau, dirigeait le chœur d'une main, tandis que l'autre, qui tenait le verre, l'inclinait furtivement, le vidait en l'appuyant sur les douves de la futaille. Ensuite, il le levait très haut et criait d'une voix de stentor «santé», en faisant le geste d'avaler le précieux liquide. Les esprits, déjà pas mal obscurcis, personne ne se doutait de la supercherie. Et cela continua, de cave en cave, jusqu'au petit matin. Mais arriva le moment de se séparer, l'heure de traire étant là.

Lui s'en retourna, frais et dispos, jusqu'à son logis. Là, il fit une toilette plus approfondie que d'habitude, et s'en fut, guilleret, un peu en avance, vers son école. A quelques pas de chez lui, il aperçut un homme, assis sur les marches de la porte d'entrée de sa ferme, profondément endormi. Il s'approcha doucement, lui tapota l'épaule en lui disant gentiment: «Monsieur le Syndic, faudrait aller gouverner!» Curieusement, depuis cette nuit mémorable, on eut un peu plus de respect pour le jeune régent.

Beaucoup plus tard, un an ou deux peut-être, un municipal lui avoua: «Dites-voir, Monsieur le régent, cette fameuse nuit, vous vous rappelez, eh bien, vous nous avez bien eus.»

Le gros lot

A cette époque, il existait déjà une loterie. Il s'agissait de la Loterie neuchâteloise. Et, bien entendu, le régent était le dépositaire des billets. C'est chez lui que les acheteurs potentiels venaient se renseigner. Certaines dames venaient en cachette de leur époux et tournaient et retournaient la pièce de cinq francs avant de l'échanger contre un billet. Il faut préciser que le gros lot était une fortune: 100 000 francs, des francs d'il y a soixante ans. Quand notre héros avait vendu une quinzaine de tickets pour un tirage, il estimait avoir fait une belle affaire! En effet, il touchait une commission de cinquante centimes par billet vendu.

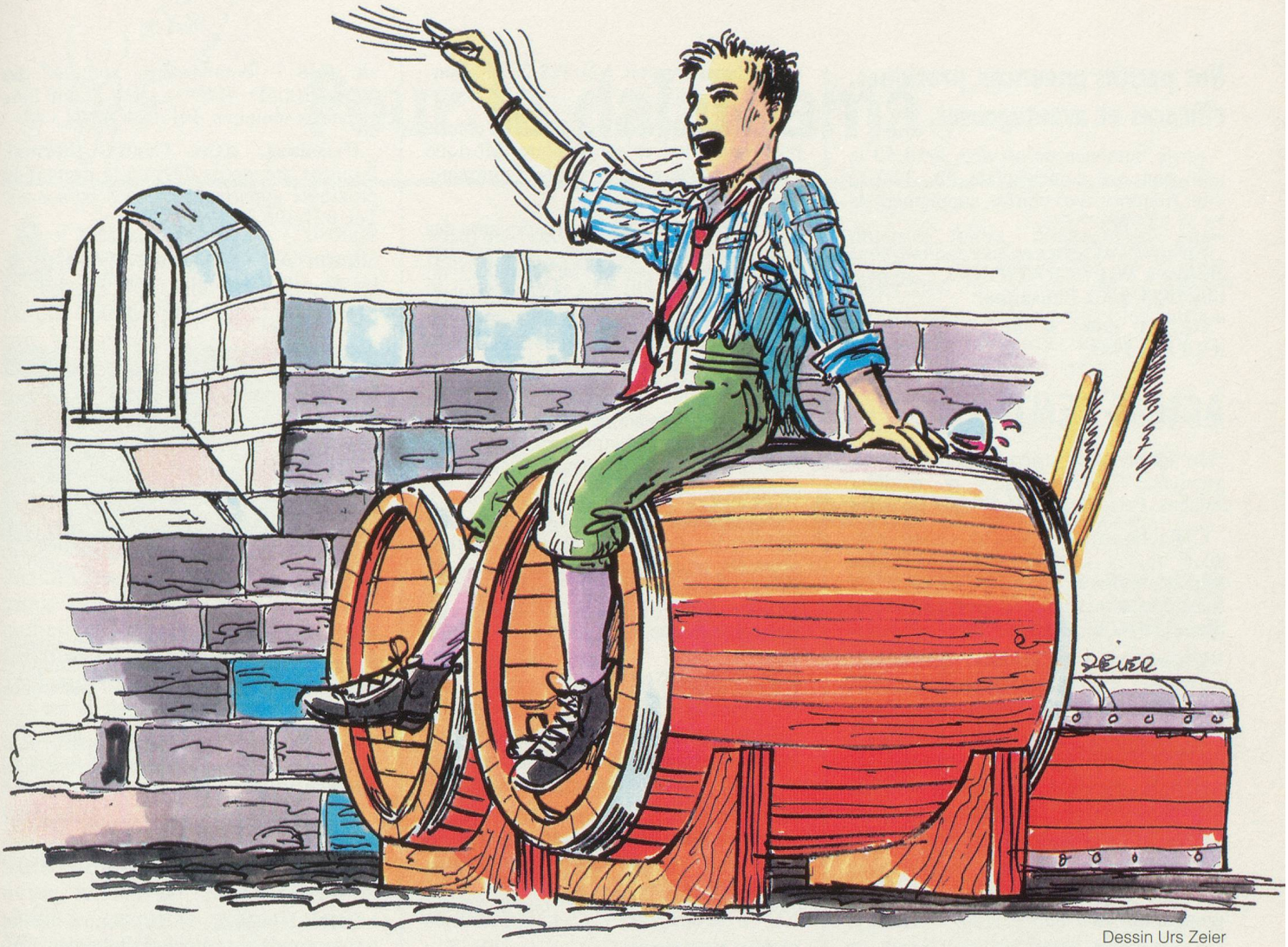

Dessin Urs Zeier

Or, un jour, le bruit courut que le Lucien d'en bas avait gagné le gros lot! Et c'était vrai! Ce fut l'effervescence dans tout le village. L'auberge ne désemplissait pas. «C'est pas vrai? Qu'est-ce qu'il va faire? Il pourrait penser à nous.»

Et voici ce qui se passa. Le gagnant était un bon paysan de chez nous, la tête sur les épaules, et qui sut gérer cette fortune avec infiniment de bon sens. Il se rendit tout d'abord avec son épouse à Neuchâtel, dans une voiture louée, pour toucher ses cent billets de mille et les rapporter à la maison. Puis il organisa une fête pour toute la population. Une fête sous forme de table ouverte, chez lui, dans sa ferme. Elle dura une semaine, jour et nuit. Les femmes se relayaient aux fourneaux et, que ce soit à midi, à minuit, à huit heures du matin, il y avait à manger et à boire. Ce fut une fête merveilleuse, simple, sans excès, mais tous avaient profité du hasard qui avait fait de l'un d'eux un homme comblé. Mais tout a une fin. Après cette euphorie, Lucien fit ses comptes, répara sa maison, arrondit son domaine et la vie reprit, simple et tranquille...

La plante miraculeuse

Le temps passe. Nous sommes maintenant en été 1993. Notre héros a quitté ce sympathique village, il y a cinquante-deux ans. Il se trouve dans le train qui va de Zurich à Lausanne, accompagné de son épouse et d'une amie. A un moment donné, le train ralentit et s'arrête, en pleine campagne. Il y a des fleurs partout. Le vieux monsieur regarde et ses yeux fixent une petite plante à fleurs jaunes. Il se penche vers ses compagnes et dit à haute voix: «Regardez cette jolie fleur, j'avais appris son nom à mes élèves: c'est du lotier corniculé!»

A cet instant, une dame âgée qui somnolait dans l'autre travée du wagon ouvre les yeux et interpelle celui qui vient de parler et très poliment, dit: «Pardon, Monsieur, vous n'étiez pas autrefois instituteur à...?» «Oui, répond, interloqué, ce dernier, mais comment le savez-vous?» «C'est simple. C'est moi qui vous ai remplacé quand vous avez quitté votre poste. Et, lors d'une de nos premières sorties, l'une de mes élèves m'a dit: «Regardez cette fleur, Mademoiselle, vous savez son nom? Non. Moi je sais, c'est du lotier corniculé; c'est le régent qui était avant vous qui nous l'a appris! Alors, lorsque je vous ai entendu prononcer le nom de cette fleur peu connue, j'ai fait immédiatement le rapprochement.» Le monde est petit...

André Henchoz